

**Louise Fecteau**

M. Sc.
présidente, Gaïa Environnement inc.
directrice générale, Table pour la
récupération hors foyer
louise.fecteau@gaia-environnement.com

La performance des municipalités en ce qui concerne la collecte sélective des matières recyclables a progressé considérablement au cours des 10 dernières années. D'après le *Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, publié en novembre 2007 par RECYC-QUÉBEC¹, les quantités de matières récupérées sont passées de 261 000 tonnes en 1996 à 530 000 en 2006, pour un taux global de récupération de 48 % pour ce secteur.

Nous pouvons penser que ces résultats, déjà appréciables, ne peuvent que s'améliorer. En effet, depuis 2006, de nombreuses municipalités du Québec ont effectué un virage majeur en passant du petit bac de 64 litres au bac roulant de 360 litres. L'effet de ce changement n'a pas encore été mesuré, mais il semble que, dans la majorité des cas, il aurait rapidement généré d'importantes hausses du « tonnage » des matières récupérées.

L'analyse fine des données

Nous disposons dorénavant des données nécessaires à l'évaluation détaillée des résultats en vue d'atteindre les objectifs de récupération établis pour le secteur municipal.

Une importante étude de caractérisation, qui a été réalisée dans le secteur résidentiel en 2006-2007, a fourni des informations très précises sur les taux de génération et de récupération propres à chaque matière, et ce, dans plusieurs secteurs et catégories d'habitation². Par exemple, il est intéressant de savoir que le taux moyen de récupération des bouteilles de vin est de 74 %. Et plus encore d'apprendre que ce taux varie de 44 % dans le secteur des multilogements à 84 % dans le secteur des habitations unifamiliales ! En étudiant attentivement les résultats de cette étude, qui se poursuivra jusqu'en 2010, nous constatons que l'atteinte des objectifs nécessitera des actions très ciblées sur les points précis qui posent actuellement problème.

Voici une autre observation pertinente : pendant que l'on débat les possibles retombées d'une éventuelle consignation de quelque 10 000 tonnes de bouteilles d'eau en plastique, près de 200 000 tonnes de fibres (papiers, cartons, imprimés et emballages) et une quantité équivalente de plastiques multi-usages (contenants alimentaires, emballages de produits ménagers) sont envoyées dans les sites d'enfouissement. Ce ne sont pourtant pas les débouchés qui manquent pour ces matières. Les conditionneurs et recycleurs du Québec en ont grandement besoin ! Le temps et les ressources consacrés aux bouteilles de plastique sont difficilement justifiables dans ce contexte.

Il faut également savoir que le secteur municipal inclut souvent, dans son calcul des matières générées, la collecte des déchets des lieux publics, des petits ICI (industries, commerces et institutions) et des activités spéciales. Ces endroits étant souvent mal desservis pour la récupération des matières recyclables, on peut croire que les objectifs seront plus facilement atteints, voire dépassés, dès que la collecte sélective sera offerte dans tous les lieux générant des déchets collectés par le secteur municipal, car ces résultats s'additionneront dans le calcul de la performance.

Pour atteindre les objectifs de récupération, nous devons analyser sérieusement les données disponibles sur le comportement actuel du système, en déterminer les faiblesses, puis intervenir directement et sans délai pour les corriger. Lorsque les problèmes les plus importants seront ciblés et bien documentés, des solutions originales et efficaces pourront être mises en place.

Les solutions aux problèmes réels

Ponctuellement, des écueils se dressent sur le chemin de la récupération des matières recyclables : la disparition d'un marché important, les exigences changeantes d'une catégorie d'acheteurs ou, plus récemment, l'effondrement de la demande et du prix de la quasi-totalité des matières. Certains exploitants de centres de tri font également face à des problèmes particuliers avec des matières spécifiques.

Ces situations nécessitent des analyses rigoureuses et la proposition de mesures ralliant la majorité des acteurs concernés. Il est peu probable que nous trouvions les solutions appropriées sans d'abord avoir bien défini le problème à résoudre et sans avoir évalué les impacts potentiels des différentes options.

La création du Comité conjoint sur le marché des matières recyclables, en janvier dernier, à la demande de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, semble une voie prometteuse. Sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC et appuyé par des experts en gestion, externes et neutres, ce comité regroupe des représentants de tous les principaux partenaires concernés. Compte tenu de l'ampleur des défis et de l'urgence d'agir, le groupe a organisé ses travaux à une cadence accélérée et s'est doté d'un plan d'action orienté vers les enjeux faisant consensus.

Des propositions présentant des risques et des enjeux majeurs, comme l'interdiction du verre dans la collecte sélective, doivent absolument être examinées par ce type de comité avant d'être adoptées. L'absence d'une véritable évaluation des impacts que pourraient représenter certaines revendications ou pistes de solutions formulées séparément, par chacun des acteurs du système, pourrait provoquer davantage d'inconvénients que le mal qu'elles visent à résoudre. La chute du taux de récupération, la baisse de revenus des exploitants de centres de tri, l'incapacité à instaurer un système de remplacement efficace et l'insatisfaction des citoyens sont tous des risques réels associés à de fausses bonnes idées...

La collecte sélective municipale est une véritable réussite, et elle s'améliore chaque année. Dorénavant, tous les efforts devront être consacrés à récupérer les 425 000 tonnes supplémentaires de toutes les matières potentiellement recyclables. Et c'est par consensus que cette mine pourra être exploitée ! ■

1. RECYC-QUÉBEC. *Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, novembre 2007. <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/Bilan2006.pdf>, page 20.

2. RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec, en collaboration avec Dessau et NI Environnement. *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007*, rapport synthèse, 27 pages, et annexes, 270 pages. <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/Rapport-Synthese-Caract.pdf> et <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/Rapport-annexes-caract.pdf>